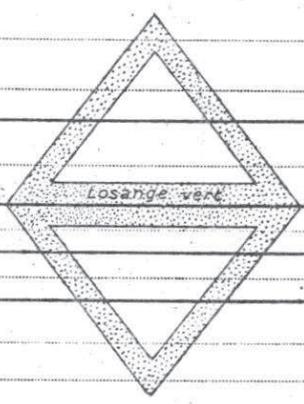


80869 9112

S. N. C. F. — Mod. 12412 M.

Toutes les rubriques à remplir doivent l'être en CARACTÈRES INDÉLÉBILES, de préférence au CRAYON BLEU

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS		ACHEMINEMENT			
Marque et N° du wagon Eigentumsmerkmal G.V.-EILGUT	N°				
Partie de wagons Anteil von wagen					
De-Von					
à Nach					
Via Itinéraire dans la zone occupée Über Leitungsweg im besetzten Gebiet		Tare du wagon Eigengewicht des wagens Poids de la marchandise Gewicht der Ladung			
 <p style="text-align: center;">Losange vert</p>				Poids Brut Gesamtgewicht Poids Frein Westinghouse	
		Emplacement réservé à l'étiquetage accessoire :			
		Gare de transit à l'entrée dans le Reich Deutscher Übergangsbahnhof			
		N° d'identification Fahrt-Nummer			
		Date de l'expédition Tag der Aufgabe			
Nom et Adresse du destinataire ou N° conventionnel du Service destinataire Name und Wohnung des Empfängers oder Leitungszahl					

L'étiquette à rubriques partiellement ou totalement imprimées porte le N° 12.413 M.

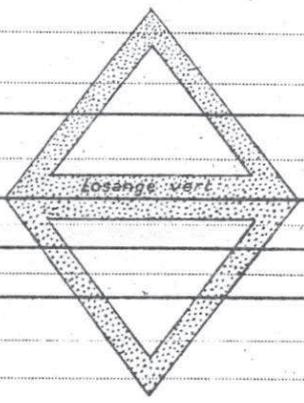
Mod. 12.412 M

Passé-partout pour wagon G.V.

(Couteur rose)

S. N. C. F. — Mod. 12612 M.

Toutes les rubriques à remplir doivent l'être en CARACTÈRES INDÉLÉBILES, de préférence au CRAYON BLEU

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS		LOTISSEMENT			
Marque et N° du wagon Eigentumsmerkmal	N°				
Partie de wagons Anteil von wagen					
De-Von					
à Nach					
Via Itinéraire dans la zone occupée Über Leitungsweg im besetzten Gebiet		Tare du wagon Eigengewicht des wagens Poids de la marchandise Gewicht der Ladung			
 <p style="text-align: center;">Losange vert</p>				Poids Brut Gesamtgewicht Poids Frein Westinghouse	
		Emplacement réservé à l'étiquetage accessoire :			
		Gare de transit à l'entrée dans le Reich Deutscher Übergangsbahnhof			
		N° d'identification Fahrt-Nummer			
		Date de l'expédition Tag der Aufgabe			
Nom et Adresse du destinataire ou N° conventionnel du Service destinataire Name und Wohnung des Empfängers oder Leitungszahl					

L'étiquette à rubriques partiellement ou totalement imprimées porte le N° 12613 M.

Mod. 12.612 M

Passé-partout pour wagon P.V.

(Couteur bulle)

**SOCIÉTÉ
NATIONALE**
des
**CHEMINS DE FER
FRANÇAIS**

M

Valable jusqu'à nouvel avis

EX 47 e

N° 5

AVIS GÉNÉRAL

**ÉTIQUETTES SPÉCIALES POUR TRANSPORTS
DE RAVITAILLEMENT DE LA WEHRMACHT**

DISTRIBUTION

EX
1 - 2
11 à 13 - 15 - 17
32
51

Rectificatifs

article 1 ◆

Indépendamment des étiquettes réglementaires d'acheminement S.N.C.F., les Services de la Wehrmacht apposent à proximité du cadre porte-étiquettes, sur les wagons de ravitaillement, des étiquettes spéciales modèle 12614 M; ces étiquettes sont remises sur demande des Services de la Wehrmacht par les gares visées à l'article 3 ci-après.

article 2 ◆

Ces étiquettes comportent, conformément au modèle reproduit au verso, un losange vert imprimé sur papier bulle; les indications qui y sont portées par les Services Allemands ne concernent pas la S.N.C.F.

article 3 ◆

Les étiquettes modèle 12614 M ne sont distribuées d'office qu'aux gares où existe un service de surveillance allemand ainsi qu'à un certain nombre de gares-centres désignées par les Arrondissements.

Toute gare non approvisionnée doit donc, en cas de besoin, s'adresser à l'une de ces gares.

article 4 ◆

L'enlèvement des étiquettes 12614 M après libération des wagons doit être effectué par les gares destinataires et leur attention est particulièrement attirée sur ce point.

Paris, le 1^{er} mai 1943.

Le Directeur du Service Central du Mouvement,

P. O. : LE CHEF ADJOINT DU SERVICE :

Ph. DARGEOU.